

COLLOQUE

Validé au titre de la formation continue des avocats,
soit 8 heures

- 90 € TTC pour les professionnels
- Gratuit pour les étudiants, enseignants et magistrats sous condition d'inscription préalable

Paiement en ligne et inscriptions:
<http://irjs.univ-paris1.fr>
avant le 19 AVRIL 2013

Sous la direction scientifique de:
**L'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne)**
L'Institut Droit éthique et Patrimoine de l'Université Paris Sud
**Le Centre de droit pénal, Axe Justice et procès de l'université Paris
Ouest Nanterre**

En partenariat avec la **DGCCRF**

Avec le soutien de La Gazette du Palais et Trans Europe Experts

Est organisé le colloque



Sur la voie de l'action de groupe

Vendredi 26 avril 2013

8h-18h

Maison du Barreau

2 rue de Harlay,

75001 Paris

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

Présidence: Monsieur le bâtonnier Bernard VATIER

8h40 Ouverture du colloque Martine BEHAR-TOUCHAIS, Co-directrice de l'IRJS

8h45 Présentation du projet
Benoît HAMON, Ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire et à la consommation

9h00 Rapport introductif
Catherine PRIETO, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Champ d'application

Table ronde présidée par Véronique MAGNIER, Professeur à l'Université Paris Sud

9h30 Reine-Claude MADER, Secrétaire générale de la CCLCV
Joëlle SIMON, Directrice des affaires juridiques du MEDEF
Fabien ZIVY, Chef du service juridique, Autorité de la concurrence
Mireille BACACHE, Professeur à l'Université Paris Descartes

10h30 Débat avec la salle

11h00 *Pause*

11h15 Qualité pour agir
Table-ronde présidée par Anne GUEGAN-LECUYER, Maître de conférences à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Chantal JANNET, Secrétaire nationale de Familles rurales
Pascal MONTFORT, Juge, Secrétaire national du syndicat de la magistrature
Louis BORE, Avocat aux Conseils
Jean-Daniel BRETZNER, Avocat, Cabinet Bredin-Prat

12h15 Débat avec la salle

12h45 *Déjeuner libre*

14h00 Ordonnancement technique
Nathalie HOMOBONO, Directrice générale de la DGCCRF

14h15 Principe d'indemnisation
Table ronde présidée par Soraya AMRANI-MEKKI, Professeur à l'Université Paris Ouest
Alain BAZOT, Président de l'UFC-Que-Choisir
Alexandre DAVID, Conseil référendaire à la Cour de Cassation
Franck ROHARD, Directeur juridique de SFR
Jean-Pierre GRANDJEAN, Avocat, Cabinet Clifford Chance

15h15 Débat avec la salle

15h45 *Pause*

16h00 Modalité de mise en œuvre
Table-ronde présidée par Martine BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Jean-Claude FOURGOUX, Avocat, Cabinet Fourgoux et associés
Bianca SCHULZ, Centre européen des consommateurs, France
Yvan BALENSI, Docteur en droit, consultant
Alice MEIER-BOURDEAU, Avocat aux Conseils

17h00 Débat avec la salle

Observations conclusives
17h30 Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER